

Equipement		
Feux de route	M	(E)
Feux de croisement	M	(E)
Feux de position	A	(E) dans M + A (E) sur les ailes
Feux rouges	R-S1	(E)
Feux stop	R-S1	(E)
Clignoteurs	av 1	(E) ar 2a (E)
Catadioptres	av	ar 2+2/ I (E)
Feux de gabarit	av	ar
Feux complément.		
Eclairage plaque		
Essuie-glace		avec/sans lave-glace
Avertisseurs		HELLA 002 952 / e1 20011

Indications pour le permis de circulation

Genre du véhicule	Tracteur		
Marque et type	JOHN DEERE 930		
Homologation N°	CH 4447 14		
Carrosserie			
Places	total 1 - 2	avant	
Poids à vide	2030	Carburant	D
Charge utile	-	CV-impôt	13.72
Poids total	2030	Cylindrée	2695

Remarques, modifications, conditions et inscription dans le permis de circulation

*) Variante de pneus: à l'AR 9,5/9-36 6 PR charge 2190 (2,0) V-max 30 km/h

A noter dans le permis de circulation:

- plombage sur butée de pleine charge;
- lorsque la largeur dépasse 2100 mm, des feux de gabarit sont exigés.

Lieu et date de l'homologation

Berne, 17.11.75

Homologation fédérale des types de véhicules

Tracteur

JOHN DEERE

9 3 0

CH 4447 14

FICHE COMPLÉMENTAIRE I.

Complément du 12.06.1978 à Berne - Br

Mesures du bruit selon l'OCE

avec le véhicule en marche : 23,4 km/h, M4S, 84,75 dB/A

à proximité de l'échappement : 98,5 dB/A à 2450 t/m (50 cm du carénage moteur, cheminée)

Mesures de la fumée : avec moteur sous pleine charge, BOSCH noircissement 2,2
en accélération libre, Bacharach 3,0 (nMd 1200 t/m)